

Paris, le 19 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) et les fédérations d'associations opératrices de mesures judiciaires se rencontreront pour débattre des évolutions de la justice des mineurs.

A leur demande, les directeurs généraux des quatre unions et fédérations associatives, partenaires du ministère de la Justice (Citoyens et Justice, la FN3S, l'UNASEA, et l'UNIOPSS), ont été reçues par le directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Philippe-Pierre CABOURDIN, le 21 janvier dernier, afin de définir un cadre d'actions concerté entre les principales têtes de réseaux associatifs et la DPJJ dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette réunion s'est tenue en présence de Monsieur Damien MULLIEZ, sous-directeur des missions de protection judiciaire et d'éducation, et de Monsieur Stanislas de MERCEY, sous-directeur du pilotage et de l'optimisation des moyens.

Cette rencontre a permis de procéder à un échange sur les thématiques suivantes :

- L'impact de la réorganisation territoriale de la PJJ sur le partenariat avec les associations locales
- Le recentrage de la PJJ sur le pénal et ses effets sur les activités du secteur associatif
- Les groupes de travail PJJ-SAH
- La création d'une fonction audit intégrée à la PJJ

Au terme de ces échanges, les participants ont convenu de ce qui suit :

- Une rencontre, présidée par le directeur de la PJJ, sera organisée en avril-mai 2009 avec les représentants des fédérations et les directeurs interrégionaux (DIR) afin de mieux appréhender les orientations nationales au regard de l'analyse qui est faite de leur application tant par la DPJJ que par le secteur associatif.
- Une réunion commune se tiendra en juin 2009 pour évaluer l'application de la circulaire tarification 2009, en ce qui concerne plus particulièrement les services de réparation pénale des mineurs et les services d'investigation
- Un premier bilan sera établi en commun au mois de mars en ce qui concerne l'investigation (réunion fixée le 9 mars)
- Un état des lieux sera fait d'ici un mois avec M. Damien MULLIEZ concernant l'ensemble des travaux en cours avec l'objectif de clarifier les perspectives communes en recentrant les finalités, les méthodes de travail et les échéances de l'ensemble des groupes auxquels participent les fédérations.
- Une réflexion commune sera menée très prochainement autour de la conception et de la mise en œuvre des audits.